



## FICHE DE POSTE

### CHARGE DE PROJETS

#### CONTEXTE LOCAL

Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA), créé en date du 3 octobre 2014, a pour principales missions l'entretien, l'aménagement et la prévention du risque inondation sur le bassin versant de l'Argens (74 communes représentées par 8 intercommunalités). Il est aujourd'hui labellisé en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB).

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations « Argens et Côtiers de l'Estérel » a été labellisé le 7 juillet 2016 par la Commission Mixte Inondation pour un volume financier de 96 millions d'euros. Par ailleurs, le syndicat assure la gestion de deux contrats de rivière sur le bassin versant, et les missions dévolues aux EPTB ;

L'équipe projet en cours de constitution implique de recruter un(e) chargé(e) de projets PAPI expérimenté(e), motivé(e) et dynamique.

#### MISSIONS

**Sous la responsabilité de la Directrice Générale du syndicat, le chargé de projets « Prévention des Inondations » doit assurer les missions suivantes :**

- **Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions du PAPI sous maîtrise d'ouvrage du SMA, avec notamment pour rôle de :**
  - ✓ Programmer, mettre en œuvre, suivre et réceptionner les travaux et aménagements en lien avec les bureaux d'études et entreprises ;
  - ✓ Préparer l'ensemble des pièces des marchés nécessaires au lancement des études et travaux ;
  - ✓ Organiser la concertation en lien avec la chargée de communication du SMA ; il (ou elle) devra travailler en réseau avec les acteurs locaux et institutionnels (État, maîtres d'ouvrages, financeurs, riverains, etc.), préparer et animer les groupes de travail, commissions territoriales et rédiger les comptes rendus ;
  - ✓ Organiser et suivre les phases d'évaluation et de rapports nécessaires ;
  - ✓ Elaborer et suivre les procédures administratives et réglementaires (DUP, DIG, dossiers loi sur l'eau, etc.) en lien avec le gestionnaire financier;
  - ✓ Assurer le suivi des ACB-AMC nécessaires ;
  - ✓ Evaluer et planifier les dépenses engendrées en lien avec le gestionnaire financier ;
  - ✓ Assurer le montage et le suivi des dossiers financiers en relation avec les partenaires institutionnels et le responsable administratif et financier du syndicat.

- **Participer aux avis techniques donnés par le syndicat :**
  - ✓ Participer à l'élaboration d'avis techniques sur les PPR, les dossiers loi sur l'eau d'autres pétitionnaires, les PLU et SCOT du bassin versant de l'Argens ;
  - ✓ Participer au développement de la culture du risque sur le territoire ;

## PROFIL

### Formation et expérience :

- Bac + 3 à 5 (Maitrise d'ouvrage publique, maitre d'œuvre publique et/ou environnement)
- Une expérience professionnelle avérée en matière de gestion opérationnelle de travaux (3 - 6 ans de préférence au même poste), et/ou gestion de projet en rapport avec la thématique environnementale et hydraulique.

### Compétences requises :

- Solides connaissances en conduite d'opérations et suivi de travaux ;
- Connaissance et expériences en hydraulique, hydrogéomorphologie, gestion intégrée des milieux, aménagement des cours d'eau méditerranéens et gestion des risques liés aux inondations ;
- Solides connaissances des marchés publics, notamment de la Loi MOP et du fonctionnement des collectivités et établissements publics ;
- Maîtriser les procédures foncières liées aux opérations d'aménagement (DUP, servitudes), le droit relatif aux cours d'eau non domaniaux et la jurisprudence, ainsi que le code de l'environnement ;
- Management de projet (conception, lancement et suivi. La maitrise de logiciels type MS Project serait un plus) ;
- Animation et négociation.

### Capacités requises :

- Forte aptitude au travail en groupe
- Grande disponibilité
- Autonomie
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise des techniques d'animation de réunions et de travail de groupe
- Organisation, rigueur, capacités d'analyse et de synthèse
- Aptitude au respect de la hiérarchie
- Permis B obligatoire

## CANDIDATURE

Adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) au plus tard le **05 septembre 2019**.

Par mail à **contact@syndicatargens.fr**

Ou par courrier à l'adresse suivante:

**A l'attention de M. le Président du SMA  
2, avenue Lazare Carnot  
83300 Draguignan**